

PARIS, LE 24 FEVRIER 2003



CONTRIBUTION DES FEDERATIONS CFDT DE L'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE EN VUE DE L'ELABORATION DU 4^me SCHEMA PREVISIONNEL
DES FORMATIONS 2004-2008

Ce document est issu d'un travail commun des 3 fédérations nationales professionnelles de la CFDT agissant dans l'enseignement agricole :

- *la fédération des SGEN – syndicats généraux de l'éducation nationale – qui représente les personnels de l'enseignement agricole public,*
- *la FEP – formation et enseignement privés – qui représente les personnels des établissements privés sous contrat avec l'Etat,*
- *la FGA – fédération générale agro alimentaire - qui représente les salariés des établissements à rythmes appropriés.*

Ces 3 fédérations regroupent des acteurs d'un système d'enseignement dans lequel ils s'investissent.

Notre but est de faire accéder les jeunes à des connaissances et des qualifications, mais aussi à en faire des citoyens actifs et responsables.

Ce travail se veut modeste mais cohérent et constructif face aux enjeux des années à venir.

I. Les Valeurs fédératives des syndicats CFDT

Les trois fédérations CFDT présentes dans l'enseignement agricole - SGEN, FGA et FEP - inscrivent leur action dans une dynamique qui a pour socle les valeurs que porte la CFDT.

Au travers des textes adoptés dans nos congrès, ces valeurs signent notre engagement à l'amélioration des conditions de vie des hommes. Elles sont nécessairement en lien avec notre vision du Monde, de l'Europe.

Dans notre secteur, nous militons pour une agriculture respectueuse de l'environnement et d'un milieu rural vivant par ses acteurs, inscrit dans une dynamique de développement à l'opposé de la réalité subie depuis des décennies.

Les valeurs fondamentales que sont - notamment - le développement durable, l'Europe et la formation à des métiers à objectifs éthiques guident notre action d'enseignants, de formateurs et d'éducateurs des jeunes attirés par les métiers relevant d'un des secteurs du ministère de l'agriculture.

1. Prôner le «développement durable » et l'inscrire dans la réalité

Ce concept, apparu au début des années 80, part d'un constat et d'une prise de conscience : la Terre subit des atteintes qui pourraient bien remettre en cause, long terme, les conditions mêmes de la vie sur la planète. C'est en répondant à la question fondamentale, "comment rendre supportable pour la planète l'ensemble des activités qui concourent à la satisfaction de nos besoins ?" que nous permettrons une évolution cohérente du monde.

Nous sommes directement concernés

Certes, la production de biens alimentaires satisfait un besoin vital mais elle engendre souvent des effets indésirables : détérioration de la qualité des eaux par les engrais, produits de traitement et effluents d'élevage, banalisation du paysage, érosion des sols, atteintes à la biodiversité... En outre, ces dernières années, d'importantes crises alimentaires ont occupé le devant de la scène ("vache folle", dioxine, listérioses) et suscité la méfiance des consommateurs. Ces crises ont eu un impact fort sur les conditions de travail (santé, sécurité) et sur l'emploi des salariés des entreprises du secteur agroalimentaire, engendrant la perte de milliers d'emplois. Il est donc légitime que les salariés puissent porter un regard critique et distancié sur les processus de production. En citoyens mais aussi en professionnels, capables d'analyses constructives afin que la qualité des produits mais aussi celle des emplois s'améliorent. Il en va aussi de notre rôle d'éducateur.

Équité sociale et solidarité

Loin de se réduire aux seuls aspects environnementaux, le développement durable doit être également porteur de justice et de solidarité. Un tiers de l'humanité souffre encore de famine ou de malnutrition que ne sauraient justifier des conditions climatiques ou agronomiques défavorables. À grands renforts de subventions, les pays développés bradent leurs surplus agricoles dans les pays en voie de développement dont ils contribuent à stabiliser les agricultures déjà gravement perturbées par l'hypertrophie du secteur agro-exportateur.

Le développement durable, c'est aussi le droit de chaque peuple à se nourrir lui-même et ce combat nous concerne°!

La CFDT se veut pionnière d'un monde solidaire qui ne peut exclure des milliards de personnes.

Coopérer pour un monde qui donne à tous des chances de développement

Nous voulons un monde qui donne à tous des chances de développement. Aujourd'hui, un milliard d'individus vit encore avec moins d'un euro par jour. La lutte contre la pauvreté est une priorité qu'il faut saisir au niveau de la conscience universelle. Les élèves, étudiants et stagiaires de nos établissements doivent être en capacité d'appréhender ces enjeux.

Commerce international : développer des échanges plus solidaires

La 4^{ème} conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) Doha a fait resurgir la nécessité d'intégrer aux débats la prise en compte des normes sociales, du développement durable et du développement des pays pauvres. La participation de la CFDT à différents forums sociaux comme celui de Porto Alegre s'inscrit dans notre stratégie pour une mondialisation maîtrisée.

2. Avancer vers une Europe forte et ambitieuse

Axe indispensable au développement d'une agriculture en phase avec nos convictions.

Aujourd'hui, l'Union européenne est un marché de 380 millions de consommateurs. Demain, ce doit être une démocratie de 380 millions de citoyens unis par des valeurs communes.

Demain, l'Europe va s'élargir. L'Est^o : l'Union européenne pourrait compter, en 2004, un demi milliard d'habitants, l'issue du processus d'élargissement aux dix pays retenus comme candidats à l'aventure communautaire. Cette Europe élargie, plus que jamais première puissance économique de la planète, n'en restera pas moins... la première "puissance sociale". Pour la CFDT, l'élargissement représente, pour l'Europe, l'opportunité de faire connaître son modèle social et de développement de nouvelles populations et, par-là même, d'agir en faveur d'un monde plus équitable et plus solidaire.

Dans ce contexte, la réforme de la PAC doit permettre d'avancer vers une harmonisation "par le haut" qui ne mette en danger ni l'emploi ni les droits sociaux.

L'Europe que nous voulons est^o :

Politique : elle passe par une redéfinition du projet européen et une réforme des institutions de l'Union.

Solidaire : elle doit pouvoir conduire elle-même des politiques de développement ambitieuses, l'Est comme au Sud et être un aiguillon du développement global, durable et équilibré de la planète. Elle mettra tout en œuvre pour impulser une réforme des institutions multilatérales.

Sociale : l'Union européenne doit "faire société", en fortifiant un modèle de développement équilibré qui prenne en considération à la fois la performance économique liée des garanties sociales fondamentales, le souci de la cohésion sociale, l'ouverture d'espaces contractuels et la nécessité de maintenir des services d'intérêt général et publics performants pour tous.

3. En France, nous devons avancer vers la formation à des métiers qui prennent en compte les réalités et des objectifs éthiques

La localisation des productions agricoles sur les zones les plus favorables, la baisse alarmante du nombre d'exploitations par agrandissement, la pression exercée sur les prix par une "grande distribution" de plus en plus concentrée conduisent à des évolutions négatives en matière d'aménagement du territoire : des territoires se désertifient, le tissu social se désagrège, les services publics disparaissent, des terres retournent à la friche, les agriculteurs ne les "tiennent plus", des paysages se "ferment".

Des choix nouveaux

L'agriculture biologique en dépit d'un développement encore modeste, l'agriculture raisonnée pour peu qu'elle se dégage des confusions qui ont précédé sa naissance, les Contrats d'Agriculture Durable (ex-CTE) passés entre des agriculteurs et les pouvoirs publics pour prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux, sont des instruments au service d'une agriculture en évolution. Constat rapide qui nous fait prendre conscience que l'important enjeu alimentaire n'exclut pas un autre tout aussi important : fonder une agriculture durable qui reste, pour l'essentiel, imaginer et bâtir. Il s'agit bien d'avancer vers une société en capacité de laisser un patrimoine naturel aux générations futures.

Assurer la sécurité sanitaire des aliments

La fréquence des atteintes à la santé des consommateurs imputables à l'alimentation ne cesse de croître, fortement si l'on prend le pas de temps du demi-siècle, régulièrement si l'on adopte celui de la décennie. Cependant cette appréciation est loin d'être partagée. Les consommateurs, dans leur majorité, font un constat beaucoup moins positif. Toute activité humaine est soumise à des risques - et l'alimentation ne fait pas exception. Nous devons prendre en compte le fait que les risques paraissent quantitativement plus graves aujourd'hui et mettre l'accent sur l'objectif de sécurité sanitaire des aliments.

Pour cet objectif, deux règles d'action sont mises en œuvre :

- **La prévention**, ensemble de règles visant à mettre les consommateurs à l'abri des risques sanitaires connus et à vérifier et contrôler le respect de ces règles.
- **La précaution**, qui vise à prémunir le consommateur citoyen contre un risque possible mais non encore avéré scientifiquement, tout en mesurant les coûts et bénéfices des mesures prises. Il s'agit d'assurer la sécurité sanitaire des aliments "de la fourche à la fourchette".

La santé, la sécurité des salariés des filières alimentaires

Le respect de la santé et de la vie des femmes et des hommes qui produisent les aliments est une des conditions majeures d'un développement durable. C'est loin d'être le cas.

L'agriculteur, le salarié agricole, le travailleur des industries agroalimentaires sont sujets à des risques professionnels dont la fréquence et la gravité restent insoupçonnées des citoyens : les salariés d'exploitations sont sujets à de multiples maladies pulmonaires. La fréquence de certains cancers, celui du foie notamment, est significativement plus élevée chez eux que dans le reste de la population. Les accidents dus à l'utilisation de machines agricoles, d'outils mal réglés, mal protégés ou non conformes aux règles, sont légion. Les métiers de la forêt sont également dangereux et les travaux entrepris après la grande tempête de décembre 1999 ont vu les salariés (permanents et occasionnels) payer un lourd tribut pour la restauration des zones d'aval.

Sans nier les avancées générales enregistrées dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail, dues pour une bonne part à la mobilisation des organisations syndicales, force est de constater que le tribut payé par les travailleurs des filières agricoles reste encore bien trop lourd.

Normes éthiques et développement durable

Certaines des préoccupations exposées plus haut conduisent aujourd'hui à de nouvelles démarches. Un courant croissant de consommateurs est sensible, par-delà la qualité intrinsèque des produits alimentaires, à la manière dont ils ont été obtenus : provenance des matières premières, régime social, rémunérations des salariés ou des paysans. Le succès naissant du commerce équitable dans le domaine alimentaire est à souligner.

Normes environnementales internationales

Des cabinets spécialisés procèdent à la notation d'entreprises cotées en bourse, du point de vue de critères sociaux et/ou environnementaux.

Ces notations sont utilisées par des gestionnaires de fonds de placement désireux de proposer des produits financiers "éthiques".

Des entreprises de l'agroalimentaire sont déjà engagées dans des démarches de ce type. Les syndicalistes doivent également prendre pied dans le débat afin que la conception même du développement durable dans leur champ d'activités recouvre à la fois le respect de l'environnement, la justice sociale et la solidarité. C'est ainsi que la CFDT milite pour le respect des normes du BIT et s'investit dans la campagne "de l'éthique sur l'étiquette".

C'est dans ce contexte global que l'enseignement agricole doit en ce début de siècle se poser les questions concernant tant les métiers et leur évolution que celles des contenus des diplômes. Il faut permettre aux futurs citoyens/paysans, citoyens/salariés des entreprises des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'environnement, de la forêt et des services en espace rural, de répondre aux besoins du monde, de l'Europe, dans une vision globalement humaniste.

Il s'agit bien pour nous de contribuer à la construction de citoyens en capacité de vivre dans une société où les aspects collectifs sont prioritaires dans un concept d'intérêt général.

L'enseignement agricole doit permettre bien évidemment de répondre à ces enjeux.

II. La réalité de nos champs professionnels : notre analyse secteur par secteur et nos propositions

1. Secteur de la production agricole

Le secteur production a été pendant longtemps la mission première de l'enseignement agricole. L'évolution du secteur, le développement des services à l'agriculture, l'apparition de "nouveaux acteurs" ont eu pour conséquences une diversification très importante des formations qui intègrent aujourd'hui l'ensemble du milieu rural.

Les formations dans le secteur de la production sont confrontées à une évolution rapide du monde agricole. Les transformations des modèles d'organisation du secteur production induisent des besoins en compétences différents et conduisent à modifier en permanence les contenus des formations. Les établissements sont aussi des lieux où les jeunes s'interrogent, individuellement et collectivement, sur leur avenir professionnel.

Un monde agricole en évolution accélérée

La taille des structures d'exploitations a connu un rythme rapide et qui ne faiblit pas et cette croissance a des conséquences très fortes :

- Augmentation des capitaux investis ; ce qui rend de plus en plus difficile la reprise des structures par des jeunes. Le modèle d'exploitation familiale est maintenu dans les discours de la profession, mais n'est-il pas en réalité en voie de disparition ? Allons-nous vers une "agriculture d'investisseurs" ?
- Développement de l'emploi salarié, pour lequel les compétences requises ne sont pas exactement les mêmes que celles d'un chef d'entreprise, mais qui nécessite un haut niveau de qualification.
- Affaiblissement du tissu social agricole avec en corollaire : isolement, individualisme, perte du sens coopératif, perte de poids politique...
- Renouvellement des agriculteurs par des apports majoritaires de jeunes non issus de familles d'agriculteurs, souvent originaires du milieu urbain.
- Transformation des coopératives et des services en groupes industriels "capitalistes". La concentration des structures de transformation des produits va bon train ; les groupes coopératifs prennent des participations dans les groupes non coopératifs et réciproquement. Ces mêmes groupes commencent à investir dans des pays émergents de l'Europe de l'Est notamment. La délocalisation des productions est en cours. Qu'en sera-il avec l'ouverture de l'espace européen ?
- Diminution du lien au sol : concentration des productions hors sol, délocalisation des productions (porchères bretons qui investissent en Espagne par exemple). La conservation et la transmission du patrimoine ne sont plus des objectifs.
- Evolution de la demande sociale vis-à-vis de l'agriculture: respect de l'environnement (ressources en eau, milieux naturels, paysages), divergences sur le coût de la PAC. La gestion des territoires n'est plus de la responsabilité principale des agriculteurs. Des contrats sont passés entre la société et les acteurs du milieu rural : agriculteurs, collectivités territoriales...

Ces évolutions rapides sont sources de malaise dans le milieu professionnel, malaise accentué par des crises périodiques. Le manque de visibilité, à moyen terme, des politiques agricoles (européennes notamment) crée un sentiment d'incertitude face à l'avenir de la profession d'agriculteur.

Le discours des organisations professionnelles agricole donne souvent du même une image de nature à décourager les jeunes susceptibles de s'engager dans les formations agricoles. Chaque crise est suivie d'une chute de recrutement dans les filières de formation orientée vers le secteur production. Il convient probablement de s'interroger sur l'image que la profession agricole veut donner d'elle-même.

L'agriculture n'est plus un monde à part, la frontière se situe davantage entre le monde rural et le monde urbain. Ces deux mondes s'interpénètrent de plus en plus dans une approche territoriale où il devient difficile de distinguer ce qui est agricole de ce qui ne l'est pas. Dans les régions où les conditions ne permettent pas une véritable compétitivité économique, l'objectif de production de biens agricoles ne peut justifier seul l'existence des structures d'exploitations.

Un monde agricole en quête de modèles

- Le modèle unique d'exploitation familiale, s'il correspond encore à une réalité, tend à progresser progressivement au profit de formes plus complexes. Cette complexité apparaît soit dans les formes juridiques des structures de production soit dans les productions elles-mêmes (vente directe, tourisme rural, accueil à la ferme...).
- De nombreuses études prospectives ont tenté de classer les exploitations selon les modèles de développement^o; nous nous limiterons ici à entrevoir les conséquences sur la conduite des formations dans le secteur production.

Le principal hiatus se pare une agriculture dont le premier but est de produire des denrées alimentaires au moindre coût (marché mondial oblige), d'une agriculture dont l'objectif est d'exploiter un potentiel local spécifique.

L'agriculture « productiviste » respecte les mêmes règles que l'industrie, elle collecte aujourd'hui l'essentiel des subventions "aux produits", c'est le domaine des "agrimanagers". Son lien au territoire français peut être remis en cause par le développement de la production, à un coût moindre, dans les pays émergents de l'Europe élargie. L'agriculture raisonnée, la sécurité alimentaire sont ici une forme d'accord minimal avec la société. La demande de formation porte essentiellement sur des compétences juridiques, fiscales et de gestion mais aussi sur la maîtrise des techniques de pointe pour les productions végétales et/ou animales. C'est un modèle "consommateur" de spécialistes, dans lequel l'aspect "qualité des produits" devrait être pris davantage en compte.

L'agriculture intégrée dans une approche territoriale représente à la fois un recentrage sur des valeurs du milieu rural (lien au terroir, respect de l'environnement, qualité des produits,...) et une ouverture sur le monde urbain (accueil à la ferme, tourisme rural, vente directe...). Ce modèle est extrêmement polymorphe et par définition chaque structure d'exploitation devra définir son profil en fonction du milieu naturel et social dans lequel elle s'insère et en fonction des acteurs concernés.

En terme de compétences requises, les techniques gardent leur place, mais il s'agit souvent de techniques très spécifiques pour lesquelles la demande de formation est faible localement (sauf forte spécialisation régionale). Cela justifie à la fois une adaptation étroite des établissements à la demande locale et une offre globale sur un plan national pour les "compétences rares".

Cette approche territoriale met les établissements au cœur des mécanismes de développement des territoires dans lesquels ils sont implantés. Elle complexifie les mécanismes de pilotage national du dispositif de formation.

La coexistence de ces deux types d'agriculture pose des problèmes aux établissements pour concilier la demande du milieu professionnel de leur zone de recrutement et offrir aux apprenants une ouverture suffisante vers des modèles alternatifs.

Dans ce contexte, les référentiels professionnels traduisent d'une part les attentes du milieu professionnel en matière de compétences et d'autre part les attentes de la société vis-à-vis de la profession agricole; les référentiels de formation ont eux le rôle de cadre pour garantir des formations qui ne se limitent pas aux objectifs professionnels directement opérationnels. Cette démarche initiée dans la forme de l'E.A. doit absolument être préservée.

La complexité des systèmes d'exploitation demande une approche très globale de la formation. Le référentiel du BTSA ACSE a déjà largement adopté cette démarche qui peut être développée pour les autres niveaux de formation du secteur production.

Un défi à relever pour l'enseignement agricole

Les jeunes ont besoin de comprendre le monde qui les entoure, bien plus que d'acquiescer des connaissances techniques pointues et vite d'passées.

Il convient donc de développer les compétences méthodologiques et les capacités d'analyse. Cependant des bases théoriques sont nécessaires pour permettre l'analyse. Cette "gestion de la complexité" est sans doute plus facile à mettre en œuvre dans les formations de niveau III que dans celle de niveaux inférieurs, notamment en raison de l'âge des formés.

Cette approche n'en est pas moins nécessaire, le BAC PRO constituant le passeport vers l'installation (capacité professionnelle).

Il faut cependant se garder de vouloir compléter sans cesse les référentiels sans jamais les alléger (dernière forme du BTSA ACSE par exemple). La formation n'a pas vocation à approfondir tous les aspects mais plutôt à développer la capacité des jeunes à rechercher et traiter l'information en vue de construire leur propre jugement.

Les établissements d'enseignement et de formation sont aussi des lieux de rencontre privilégiés :

- Entre les modèles de développement agricole,
- Entre les divers secteurs professionnels de l'enseignement agricole°: production agricole avec toute sa diversité, aménagement, industries agroalimentaires, services aux entreprises, services aux personnes...
- Entre des publics d'origine rurale et d'autres d'origine urbaine,
- Entre les milieux scolaires et professionnels.
- Entre différents modèles structurels

L'enseignement agricole a une longue tradition d'immersion dans le milieu professionnel, il se trouve ainsi à la croisée des chemins des débats qui animent ce milieu°: avenir de l'agriculture, modèles de développement agricole, etc. Il est et doit rester, à travers toutes ses composantes, un acteur de ces débats.

Un potentiel de recrutement à développer

Les emplois (salariés ou non) dans le secteur de la production agricole dépendent largement du modèle de développement agricole dominant.

Pour assurer la production alimentaire à des prix alignés sur les cours mondiaux, un nombre limité de structures de grande taille suffirait, avec une majorité d'emplois salariés. Les emplois induits par ce modèle sont très limités°: agroéquipements, agrofourniture, transformation agroalimentaire, services techniques comptables et financiers... Ce type d'organisation laissant peu de place à d'autres modèles basés sur un développement harmonieux des territoires, le processus de transfert des populations vers les zones urbaines serait fortement accentué.

Dans cette hypothèse, un flux de formations faible suffirait pour couvrir les besoins du secteur. Il conviendrait alors de réduire la voilure de l'enseignement agricole de manière importante et l'on pourrait même s'interroger sur le bien fondé de cet enseignement.

L'opposée à une agriculture située au cœur du développement des territoires induit des emplois très nombreux, difficiles à classer dans un secteur déterminé (pluri-fonctionnalité des systèmes de production, pluri-activités des acteurs...). Leur caractère majoritairement rural justifie un développement d'un enseignement agricole largement diversifié (production, transformation, services aux entreprises, services aux personnes, aménagement, environnement,...). La diversité des systèmes de production exige de leurs acteurs des compétences multiples et implique d'éviter une spécialisation excessive des établissements de formation.

Dans cette deuxième hypothèse, les flux d'entrée dans l'enseignement agricole seront probablement insuffisants pour couvrir les besoins.

L'offre de formation doit encore se diversifier et des efforts d'information et de destination des publics urbains sont nécessaires : on ne peut engager des jeunes dans une orientation professionnelle que si l'on croit à l'avenir de la profession. C'est toute une dynamique qu'il faut créer dans laquelle l'enseignement agricole doit s'inscrire.

L'offre de formation ne doit pas être une réponse à la demande économique (ce qui signifie que la société subirait le développement économique), mais un moyen de centrer le développement sur les besoins de l'homme et le respect de l'environnement, dans une approche territoriale durable.

2. Secteur des services

2.1. Services aux personnes

Ces services sont surtout sollicités au début et à la fin de la vie (petite enfance et personnes âgées) et les conditions d'emploi y sont souvent particulières (CDD, temps partiel).

Un secteur professionnel en évolution rapide, centré sur le milieu associatif

Les besoins ont été progressivement satisfaits par des associations (maisons de retraite, soins et services à domicile des personnes âgées, accueil petite enfance et crèche, accompagnement, aide à l'insertion personnelle...) qui sont pour certaines devenues des institutions.

Les collectivités territoriales ont pour partie relayé les structures associatives (crèches municipales) ou leur apportent une aide substantielle. On observe également le développement des services dans le secteur privé non associatif (résidences pour personnes âgées, soins et services à domicile).

La croissance rapide de la demande induit un développement des emplois et une augmentation de la taille des structures. Les compétences d'encadrement, de plus en plus souvent requises, sont à prendre en considération dans le dispositif de formation.

Des besoins spécifiques pour le milieu rural

La démographie des zones rurales a pour conséquences un isolement accru et un vieillissement de la population. Les structures associatives y sont largement implantées et les collectivités ont souvent développé une politique d'investissement dans le but de maintenir l'emploi. Le milieu rural absorbe aujourd'hui l'essentiel des flux de sortie des formations de l'enseignement agricole dans le secteur des services aux personnes.

Une forte croissance de la demande mais un développement des emplois limité par les moyens budgétaires

Les associations, collectivités ou services marchands ont des difficultés à suivre la demande. Les budgets des collectivités territoriales subissent une forte croissance (dépenses des communes pour l'accueil des jeunes enfants, budget A.P.A. pour les conseils généraux). Dans ce domaine, on peut attendre des évolutions liées à une approche des territoires et des structures intercommunales.

Le développement des services marchands dépendra de la solvabilité des intéressés, mais qui peut pr dire le niveau des retraites, dans dix ou vingt ans.

Une forte demande des jeunes pour ces métiers

Ces métiers forte composante relationnelle intéressent les jeunes. On observe une croissance marquée des effectifs au niveau V et IV et une demande importante au niveau III. Dans cette perspective, il est urgent d'expertiser l'offre d'emplois terme.

Pour les formations "petite enfance", il existe une réelle concurrence avec les filières de l'EN (CAP "petite enfance"). Il convient de chercher une complémentarité et de supprimer les cloisonnements.

2.2. Services aux Entreprises

Dans ce secteur où la formation semble assez bien répondre à la demande des professionnels, le recrutement traduit une assez grande attractivité. Lieux de stage et débouchés sont faciles à trouver pour les élèves.

Pour faire face à l'enclavement de la majorité du milieu rural, il est nécessaire d'apporter sur place aux entreprises installées ou attirées par les territoires, le maximum de services dont elles ont besoin :

- Des services pour leurs salariés non issus du territoire et notamment les cadres résidant sur place.
- Des services publics et parapublics regroupés, sorte de Maison des Services Publics pour rassembler et offrir aux entreprises (et à la population), en un point unique, les services dont elles ont besoin. (ex^o: borne multimedia interactive, guichet multiservices,...). Un système de visioconférence peut être mis en place avec certains partenaires pour assurer un contact direct en cas de besoin.
- Un soutien de mise à disposition des entreprises, de stagiaires sur une durée de plusieurs mois pour permettre aux entrepreneurs de réfléchir au développement de leur activité.

Dans toutes les situations, la transférabilité de ces innovations dépend des appuis locaux (représentant de l'Etat, engagement de commune) de prendre leur compte une partie des investissements, des frais de fonctionnement et le déficit éventuel. L'engagement du milieu associatif constitue un facteur facilitateur, mais la professionnalisation est nécessaire.

Une formation permettant de travailler dans de tels services doit permettre d'acquies plusieurs compétences vis-à-vis de clients divers (population et/ou entreprises) et de tâches multiples et évolutives (renseignements administratifs, culturels, ...). Une bonne connaissance du tissu socio-économique, culturel du territoire, des compétences en communication via l'apprentissage aux TIC sont indispensables.

Les contenus de formation doivent tenir compte de ces nécessités et permettre aussi d'intégrer des réalités locales diversifiées.

3. Secteur des IAA

Dans le secteur des IAA, la tendance est au regroupement industriel : les besoins de la population et la nécessité d'exporter ont conduit au développement des IAA puis, par le biais de la concurrence

européenne et mondiale, au regroupement industriel. Il s'en est suivi le recours à une main d'œuvre dont l'essentiel se trouve être en manque de qualification avec des salaires généralement faibles.

Bien que premier secteur industriel français, troisième employeur industriel avec 418°000 salariés, l'industrie alimentaire française est pénalisée par un solde exportation - importation en baisse de 6% par rapport à 2000 (sources ANIA. 2002).

Le secteur a subi les contrecoups des crises récentes (ESB, dioxine, listériose,..) et de leur médiatisation négative

Les maladies liées à l'aliment sont beaucoup moins nombreuses qu'autrefois, mais touchent chaque fois un plus grand nombre de personnes du fait de la massification de la production et de la restauration collective.

L'usine agroalimentaire a mauvaise image et la publicité s'efforce en vain d'attraper le rapport affectif à l'aliment (image attendrissante, nostalgie d'un passé récent).

Pour contrôler la qualité des matières premières, des produits en cours de transformation et des produits finis, les analyses en Laboratoires ont pris un essor important.

Beaucoup d'entreprises de ce secteur Qualité, surtout des PME, ont dû s'organiser très rapidement pour faire face à une demande croissante et à l'extension de leur clientèle, du fait du passage aux normes européennes ou/et internationales. Elles ont fait appel à des sous-traitants, parfois issus de laboratoires d'analyses biologiques.

Les exigences de conduite des automates d'analyse pilotés par informatique ont accru la demande en technicien supérieur de niveau III et a réduit d'autant celle de niveau IV (BTA).

On peut admettre que l'adaptation à l'emploi des niveaux III est là aussi meilleure que celle des niveaux IV même s'il y a eu une certaine "inflation" dans le niveau des connaissances de base. L'évolution de la demande alimentaire passe aussi par un secteur appel recherche et développement (R et D) de plus en plus important dans les IAA.

Chargé de mettre au point de nouveaux produits, de nouveaux conditionnements, de nouveaux débouchés aux matières premières, de choisir de nouvelles matières premières et additifs, de nouveaux procédés de fabrication, il emploie de plus en plus de personnes issues du domaine de la qualité car ces deux secteurs sont complémentaires.

Le secteur R et D emploie plus de 172°000 personnes et son importance varie selon les filières entre 1 et 29% des effectifs hors industrie du tabac (source A.N.I.A, 1999).

La spécificité de l'enseignement agricole dans les formations IAA/contrôle de qualité

La plupart des IAA sont très majoritairement installés dans des zones rurales (chef-lieu de canton ou sous-préfecture) et en général à proximité des zones de production des matières premières (fragiles, riche en eau, facilement contaminées par des microorganismes) afin de limiter les risques et les coûts liés au transport.

Ces filières apprennent particulièrement d'avoir un personnel connaissant le produit et capables, dans un sens comme dans l'autre, de faire le lien entre la production (conseils aux agriculteurs pour améliorer la qualité) et la transformation.

Les intermédiaires aussi nombreux qu'anonymes éloignent le consommateur du produit et renforcent le sentiment d'insécurité. Il cherche donc, au travers d'une relation de confiance avec le commerçant, une véritable traçabilité que ne procurent ni la lecture des codes barres ni l'essai de déchiffrement de l'étiquette.

Pour répondre à cette demande légitime et bien réelle, la fabrication doit et commence à s'organiser autrement. Beaucoup de produits sensibles, comme ceux qui sont à base de produits carnés, victimes de la crise majeure de l'ESB, seront commercialisés chez des commerçants de proximité, s'approvisionnant chez des éleveurs traditionnels, de petites structures.

Le développement de l'agriculture biologique est lié à ce type de comportement de consommation. L'incidence sur l'emploi ne peut être que bénéfique. Aussi, pour transformer leurs produits, les agriculteurs ou les petits transformateurs sont amenés à maîtriser les processus technologiques.

Une telle formation doit intégrer la maîtrise de l'amont (production animale et/ou végétale) la transformation proprement dite et utilement l'aval (vente domicile, marchés de proximité voire exportation).

La qualité de ces produits est toujours soumise aux autocontrôles faits par le producteur lui-même et bien sûr aux contrôles obligatoires des Services vétérinaires, et/ou de la DGCCRF (Répression des Fraudes).

Les quantités produites, bien plus faibles que dans une industrie, ne vont pas nécessiter le même échantillonnage, le même type d'organisation pour l'acheminement des échantillons, le même type de laboratoires d'analyses. Des laboratoires de proximité pourraient trouver leur place au niveau d'une sous-préfecture voire d'un canton. L'aspect coopératif de ces laboratoires serait un pas supplémentaire dans la maîtrise de la filière et de la plus-value de transformation.

Les agriculteurs n'ont pas complètement intégré cette démarche qualité, ne contrôlant que rarement la qualité voire la quantité des produits qui entrent sur l'exploitation, ce qui est inimaginable pour d'autres industries. Ils n'en voient pas toujours l'utilité, se fient aux fournisseurs et se réfugient derrière la difficulté de prises d'échantillons ou le coût des analyses. Se doter de laboratoires coopératifs, donc véritablement indépendants, permettrait une diminution de ces coûts.

4. Secteur Environnement, aménagement et forêt

Le secteur environnement, aménagement, forêt a connu dans les dernières années un développement rapide, en particulier dans le domaine de l'aménagement paysager, et les formations se sont multipliées.

Ce secteur connaît une très forte diversification des emplois, les débouchés offerts par l'environnement restants toutefois bien en deuil à l'instar de ce qui se passe dans d'autres secteurs.

Un secteur professionnel très polymorphe

Une très forte diversification des emplois depuis 20 ans.

On est passé du jardinier au paysagiste en passant des "jardins de ville" aux aménagements intérieurs des centres et des axes de circulation, complètement indispensables de la croissance urbaine, mais aussi aux aménagements des zones de loisirs et de tourisme et ceux des zones rurales.

Les entreprises paysagistes ont connu une croissance rapide de leur activité et de leurs effectifs, nécessitant une organisation plus structurée et créant de nouveaux besoins de qualification (conducteurs de travaux, lagueurs, gestionnaire du patrimoine arboré...). Un certain nombre d'entre elles ont aujourd'hui des difficultés de recrutement de personnel qualifié, soumises parfois à la concurrence d'autres secteurs professionnels (BTP, par exemple).

Les métiers du paysage font appel à des compétences et à des savoir-faire multiples qui constituent pour les salariés des ouvertures vers d'autres métiers de l'artisanat. Tous les niveaux de qualification

sont pertinents (du CAP au BTS et même au-delà) bien que l'on constate une tendance à l'élévation du niveau d'exigence à l'embauche.

Les établissements sont souvent spécialisés et très bien implantés dans leur milieu professionnel. Les entreprises contribuent largement à la formation des jeunes par les stages ou l'alternance. Il conviendrait toutefois de vérifier la qualité de l'encadrement et de l'accompagnement, d'autant plus quand les stagiaires constituent une part excessive de la main d'œuvre, et de renforcer le rôle des formateurs dans le suivi des stagiaires.

Les métiers de la forêt sont très attractifs mais les emplois rivaux sont bien souvent différents des emplois rivaux. La filière bois peut retrouver un potentiel de développement avec le bois-énergie et de nouvelles technologies.

La gestion et la protection de la nature suscitent une forte demande sociale, mais offrent peu de vrais débouchés et les emplois stables sont rares. L'avenir est largement lié aux moyens attribués par les collectivités locales et la puissance publique.

La mise en place de l'intercommunalité et le développement de logiques territoriales laissent espérer un important gisement d'emplois.

Un partage des emplois entre secteur privé et secteur public

Beaucoup de jeunes salariés du secteur privé quittent après y avoir acquis une certaine expérience et vont chercher sécurité de l'emploi et meilleures conditions de travail dans le secteur public. Pratiques qui amènent les entrepreneurs privés à se plaindre du peu de retour sur investissement dans la formation.

Des approches différentes des formations selon niveaux et spécialités

Plusieurs dans le secteur conduisent à des emplois similaires (aménagement de l'espace et travaux paysagers, aménagements paysagers et gestion de la forêt.) et les frontières sont peu définies entre les spécialités de formation.

Aux niveaux IV et V, l'acquisition des savoir-faire domine, mais porte sur un champ très large. La connaissance des végétaux, des sols et de l'écologie en général n'en est pas moins indispensable.

Au niveau III, l'aménagement paysager et la gestion et protection de la nature dominent le recrutement. En BTSA aménagement paysager, les débouchés bien différenciés (conduite des chantiers de création, gestion des espaces verts publics, conception des aménagements) justifient une formation large et généraliste qui laisse place aux stratégies individuelles de gestion de carrière. Des formations plus ou moins longues de spécialisation (post BTS ou licences professionnelles) permettent une adaptation plus fine à l'emploi.

La demande des bacheliers professionnels pour une poursuite en BTSA est croissante dans le domaine du paysage. Elle doit être prise en compte en favorisant la mixité des origines (bacs généraux, technologiques ou professionnels).

Le BTSA gestion et protection de la nature subit la forte concurrence d'autres formations, l'Education Nationale, notamment, et d'autres niveaux (licences, diplômés d'ingénieurs). Le développement des licences professionnelles apportera une réelle dynamique à ce niveau III. Un potentiel important de développement d'emplois et de formations.

Il convient de réaffirmer le rôle essentiel de l'enseignement agricole dans les formations à l'environnement. Les établissements sont un lieu privilégié de rencontre et de reconnaissance mutuelle des acteurs du milieu rural, mais aussi entre milieu rural et milieu urbain.

L'existence de formations similaires à l'éducation nationale incite à développer des partenariats et une réelle complémentarité plutôt qu'une concurrence.

III. Les réalités socio pédagogiques et pédagogiques du système

Le choix des représentants professionnels influence les orientations des établissements.

Au sein des Conseils d'Administration, les Organisations Professionnelles Agricoles et les organisations syndicales sont présentes, contribuant à maintenir les liens forts qui existent avec le secteur de la production.

Quant aux représentants de l'agroalimentaire ils pourraient être plus présents et plus impliqués. Dans le secteur des services, c'est surtout le secteur associatif qui participe mais pas assez le secteur marchand. C'est pourtant ce secteur qui peut le mieux expliquer les besoins en termes d'emplois, dans les lycées.

La contribution du secteur professionnel sous l'angle pédagogique dépend de la capacité du maître de stage à pouvoir consacrer du temps au stagiaire.

Cette disponibilité, relativement importante dans le secteur de la production, est beaucoup plus faible dans le secteur industriel, et variable dans le domaine de l'artisanat et du petit commerce.

L'accueil et le suivi du jeune (1^{er} ou apprenti) dans une entreprise nécessitent une préparation des tuteurs et une réelle organisation des périodes de stages en entreprises. La cohérence de la formation requiert des temps de rencontres entre enseignants, jeunes et tuteurs, par conséquent la volonté des entreprises d'entrer dans une démarche respectant un cahier des charges.

On pourrait, dans les conventions collectives, reconnaître la qualification de tuteur et prévoir pour les salariés chargés dans l'entreprise d'encadrer le stagiaire du temps pour effectuer cette tâche et une rémunération "pour participation à l'acte de formation".

Les liens sont à renforcer entre entreprise et établissement pour inciter les professionnels à être maîtres de stage. Les élèves commencent à consulter les sites Internet des entreprises pour trouver une entreprise d'accueil. Le moyen d'accéder au réseau doit donc être facilité.

Les pratiques pédagogiques sont issues d'une longue tradition d'expérimentation. La rénovation pédagogique des années 80-90, que la CFDT a approuvée et a contribué à faire vivre dans les établissements, doit se poursuivre. L'enseignement modulaire, la pédagogie de projet, le contrôle en cours de formation, la pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité, la notion de quipé pédagogique constituent un fonds culturel commun que l'on retrouve dans le contenu des principales lois de 1984, 1989, 1999. La capacité d'expérimenter des méthodes innovantes doit être maintenue et développée.

La phase de rénovation conduite depuis bientôt 20 ans ne peut bien sûr se passer d'une évaluation objective, qui doit à la fois s'appuyer sur des constats qualitatifs en termes de pratiques pédagogiques mais aussi en termes d'analyse des effets sur les parcours scolaires des élèves et sur leur devenir.

Un autre aspect est de mettre en avant dans une évaluation pertinente du système, il s'agit de l'existence des formations scolaires initiales, des formations par apprentissage et du dispositif de formation continue. Ce concept qui met en présence souvent sur un même lieu des élèves, des étudiants, des apprentis et des stagiaires est riche d'expérience. Il permet - ou devrait permettre - aux enseignants d'intervenir à leur convenance dans les trois voies mais pose aussi des questions en termes de moyens et de cohérence.

La gestion des enseignements et des situations d'apprentissage, la gestion de la relation éducative, le devenir des élèves, la responsabilité (ou la responsabilisation) collective des enseignants, leur participation au fonctionnement de l'établissement doivent être facilités en dégageant du temps des programmes trop contraignants.

Le lien entre une réflexion fondamentale sur l'élaboration d'un référentiel du métier enseignant et une approche de la réduction du temps de travail pour ces mêmes personnels doit permettre de créer des espaces mieux définis pour la prise en compte des tâches hors face à face élève dans la définition des services.

IV. Des perspectives réalistes et leurs conséquences pour l'enseignement agricole

L'ensemble de ces constats et analyses permet à la CFDT de choisir trois objectifs prioritaires à mettre en œuvre dans ce 4^{ème} Schéma Prévisionnel National des Formations pour les prochaines années :

- **Former des professionnels qualifiés compétents, en capacité de s'insérer dans les emplois existants et de s'adapter à leurs évolutions telles qu'elles peuvent être définies dans les commissions paritaires de l'emploi (CPNE) des branches professionnelles ;**
- **Permettre la promotion permanente des professionnels s'appuyant sur :**
 - **une formation initiale de qualité développant des compétences transversales et non l'accumulation des savoirs,**
 - **l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) pour éduquer à la vie civique et à la vie en société,**

Cette formation de base doit conduire à une adaptation continue en s'inscrivant dans une possibilité réelle de formation tout au long de la vie ;
- **Favoriser l'élévation des niveaux de formation en adéquation avec les évolutions des compétences et donc des carrières.**

La CFDT souhaite faire des propositions en terme d'axes prioritaires de travail inscrits dans ce 4^{ème} schéma national prévisionnel des formations

1) Réaffirmer « l'élève au centre du système éducatif »

L'élève mais aussi de plus en plus le salarié tout au long de sa vie, dans le cadre de son intégration ou de sa réinsertion, doit trouver auprès des acteurs de formation une assistance adaptée. Les établissements sont des lieux d'acquisition des savoirs mais aussi des lieux d'apprentissage de la citoyenneté, dont l'exercice doit être favorisé dans tous ses aspects informels ou institutionnels, du plan local au plan national.

2) Travailler dans une logique de projets

- Le projet national pour l'enseignement agricole dont le Schéma Prévisionnel National des Formations est la concrétisation programmatique pour 4 ans. Le SPNF est le garant de la cohérence nationale : la gestion au niveau national est confirmée dans le cadre de la décentralisation de la Formation Professionnelle. Des conventions durables et terminées permettront d'orienter avec efficacité la Formation Continue dans nos secteurs en lien avec le SPNF.
- Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole doit évoluer dans un environnement parfaitement connu mais aussi intégrer le niveau interrégional dans les choix d'ouverture de formations.
- Le projet d'établissement : l'établissement est un acteur du développement local, économique et social, également culturel.
- Tout au long de la formation, l'élève est accompagné dans la définition et la maturation de son projet individuel professionnel. Enseignants et formateurs pourront ainsi mieux répondre

L'attente puisqu'elle leur sera connue. La r orientation se r sumera alors au minimum. On ne peut quitter un syst me de formation sans qualification sous peine d'un co t humain et social important. Il doit y avoir une solution dans chaque type de formation.

3) Réaffirmer l'insertion professionnelle et sociale des jeunes sortants

La formation ne peut tre con ue comme seul moyen de r pondre aux attentes des entreprises productrices de biens et de services mais aussi comme un moyen d'insertion dans la soci t . La formation g n rale est donc tr s importante pour se r adapter l'emploi changeant. Pour la CFDT, aucun jeune ne doit sortir du syst me sans qualification.

4) Mettre en œuvre l'évaluation des établissements et des formations dispensées en référence aux missions dévolues par la loi

La CFDT est favorable l' valuation qui permet tout la fois de rendre compte (et de satisfaire aux exigences d mocratiques) et d'am liorer le fonctionnement du syst me.

La loi d'orientation agricole de juillet 1999 r affirme les quatre missions confi es l'enseignement agricole et y ajoute une cinqui me°: l'insertion — insertion des jeunes dans le monde du travail, dans la soci t et la reconversion des salari s en perte d'emploi.

Il convient de d finir des indicateurs qui permettent d'appr cier l'engagement de l' tablissement dans l'exercice des cinq missions et de privil gier l' valuation des quipes p dagogiques celle des individus pris isol ment.

Cette valuation n'a de sens que dans la mesure o les moyens humains et financiers sont mobilis s en r frence aux besoins pour assurer ces missions.

5) Travailler en complémentarité avec l'éducation nationale et les autres ministères

L'enseignement agricole fait partie int grante du syst me ducatif fran ais, mais son rattachement au Minist re de l'Agriculture refl te son identit et r pond aux souhaits des acteurs qui l'animent.

Le partage ou la compl mentarit de certains secteurs d'activit doivent tre abord s de fa on claire avec l'Education Nationale et les autres minist res. Il s'agit notamment du secteur Jardins Espaces verts, des Services (aux personnes et aux entreprises), de la transformation agroalimentaire, du machinisme dit agricole, des m tiers du cheval Les passerelles entre les diff rents secteurs doivent permettre l'l ve de r ussir son projet personnel avec les possibilit s de se r orienter.

Le travail avec l'Education Nationale d'une part et les autres minist res d'autre part (emploi et formation, sant , sport) doit tre d velopp tous les niveaux (services nationaux, services r gionaux, tablissements). Par exemple, pour viter des concurrences entre dipl mes et pour emp cher que chaque minist re ne cr e ses propres certifications.

6) Avancer vers un dispositif d'information et d'orientation réellement commun

Nous souhaitons que notre syst me de formation soit pleinement int gr dans les dispositifs d'orientation et d'information des jeunes. Les jeunes scolaris s dans nos tablissements doivent pouvoir b n ficier de ce service public, ce qui implique des mesures budg taires (la cr ation de postes de conseillers d'orientation psychologues au Minist re de l'Agriculture montrerait la volont de celui-ci de mettre en place le service commun).

7) Créer des liens entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur (et renforcer ceux qui existent)

L'enseignement technique existe, il ne pourra se pérenniser dans le cadre de l'évolution logique de l'évolution du niveau des formations sans un travail en coopération avec l'enseignement supérieur agricole.

De fait, le lien BTSA/licence professionnelle mérite réflexion, analyse et doit se concevoir dans un partenariat tripartite : université, enseignement technique, enseignement supérieur agricole. Une carte nationale des licences professionnelles, en lien avec celle de l'éducation nationale, doit être établie, un pilotage national est nécessaire pour assurer une cohérence et une offre de formation réaliste.

8) Relancer l'innovation pédagogique

La capacité de notre système à innover sur :

- les méthodes d'acquisition des savoirs,
- l'évaluation,
- des réponses nouvelles face aux enjeux professionnels (multifonctionnalité, pluriactivité, ...)
- la prise en compte de la diversité des publics,
- l'utilisation des TIC.

doit être relancé.

Les établissements publics nationaux (EPN) doivent trouver une place affirmée dans la recherche pédagogique, la formation continue des personnels et l'appui aux entreprises.

Des espaces d'innovation grandeurs nature doivent être autorisés, comme dans un passé pas si lointain. Au-delà, des instances institutionnelles (commission professionnelle consultative et ses sous-commissions), des "recherche-action" doivent être acceptés par contractualisation. Mais d'autres pistes sont possibles, il ne s'agit pas de transformer nos établissements en laboratoires pédagogiques mais simplement de favoriser l'émergence d'idées nouvelles et de permettre la libération d'énergie positive.
